



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/56/2  
3 juillet 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET  
DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante-sixième session  
Genève, 14-25 septembre 2009  
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

**Activités entreprises à l'échelle de la CNUCED  
en application du Programme d'action en faveur  
des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010:  
huitième rapport intérimaire**

**ACTIVITÉS ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DE LA CNUCED  
EN APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION EN  
FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCÉS POUR  
LA DÉCENNIE 2001-2010: HUITIÈME  
RAPPORT INTÉRIMAIRE**

**Rapport du secrétariat de la CNUCED**

*Résumé*

Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés (PMA) comporte plusieurs catégories de mesures et d'engagements – recouvrant des problèmes d'ordre social, économique, politique et environnemental intéressant les PMA – à réaliser aux niveaux national, régional et mondial. Pour se livrer à une évaluation objective et axée sur les résultats des progrès et de l'impact d'interventions aussi complexes du fait des multiples variables et des multiples secteurs visés, il faut disposer, notamment, d'un cadre méthodologique. Or, il n'en existe pas, et conjuguée à l'insuffisance avérée des données et des statistiques dans les PMA, cette absence complique le travail de suivi, d'évaluation et de contrôle des progrès. De plus, certaines mesures et certains engagements (par exemple pour le renforcement des capacités productives) sont, par nature, longs à porter leurs fruits et, de ce fait, souvent impossibles à évaluer sur une courte durée ou dans le délai prévu dans le Programme d'action.

Malgré ces difficultés, le Conseil du commerce et du développement examine régulièrement les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action dans les domaines relevant des mandats de la CNUCED. Il effectue ces examens annuels conformément aux dispositions du paragraphe 97 du Programme d'action en faveur des PMA et de ses décisions ultérieures figurant dans les conclusions concertées 476(L) du 17 octobre 2003. Le présent rapport est établi pour aider le Conseil dans son examen du point 4 b) de l'ordre du jour provisoire. Il évalue brièvement l'évolution récente vers la réalisation d'objectifs et de mesures clefs, et la contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action.

## I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010<sup>1</sup> invite les organismes des Nations Unies et leurs organes directeurs, dans le cadre de leurs mandats respectifs, à entreprendre, à intervalles réguliers, des évaluations du Programme et à en communiquer les résultats à l'occasion des examens annuels mondiaux (par. 97 du Programme d'action). En conséquence et conformément à une décision ultérieure<sup>2</sup>, le Conseil du commerce et du développement examine régulièrement depuis 2001 les progrès qui sont réalisés dans la mise en œuvre des mesures et des engagements énoncés dans le Programme d'action et relevant du mandat de la CNUCED. Les examens et les évaluations du Conseil s'appuient sur le travail de recherche et d'analyse des politiques effectué par la CNUCED en ce qui concerne les PMA<sup>3</sup>, dont les résultats sont pris en compte dans d'autres examens dont le Conseil économique et social et l'Assemblée générale des Nations Unies ont la charge. Le présent rapport est donc établi pour aider le Conseil dans son examen du point 4 b) de l'ordre du jour provisoire. Il évalue brièvement l'évolution récente vers la réalisation d'objectifs déterminés et la contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action. Il rend compte également des conclusions, des enseignements et, dans la mesure du possible, des meilleures pratiques tirés de la mise en œuvre du Programme d'action.

## II. PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES PRINCIPAUX BUTS ET OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ACTION

2. L'évaluation complète des effets concrets du Programme d'action sur les conditions et les perspectives socioéconomiques des PMA est une entreprise qui aurait de quoi effrayer à plus d'un titre. Premièrement, le Programme d'action comporte plusieurs catégories de mesures et d'engagements qui sont destinés à être mis en œuvre aux niveaux national, régional et mondial. Ces mesures et ces engagements ont, en outre, pour objectif de s'attaquer à des problèmes sociaux, économiques, politiques et environnementaux intéressant les PMA. Pour évaluer et analyser l'impact d'interventions aussi complexes, il faut un cadre méthodologique fondé sur des critères objectifs. Or, ce cadre méthodologique n'existe pas et, conjuguée à l'insuffisance avérée des données et des statistiques dans les PMA, cette absence complique le suivi des progrès accomplis, l'évaluation de l'impact du Programme d'action et la surveillance de sa mise en

---

<sup>1</sup> A/CONF.191/11.

<sup>2</sup> Dans ses conclusions concertées 476(L) du 17 octobre 2003, le Conseil du commerce et du développement demande instamment au secrétariat de continuer de lui faire rapport à ses sessions ordinaires sur les activités de la CNUCED en faveur des PMA, y compris les activités se rapportant au Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.

<sup>3</sup> Pour une analyse détaillée et des statistiques complètes sur les progrès accomplis au fil des années par les PMA et leurs partenaires de développement dans la réalisation des objectifs du Programme d'action, voir la série *Rapport sur les pays les moins avancés* de la CNUCED: 2002, 2004, 2006, 2007 et 2008. Voir aussi la contribution de la CNUCED à l'examen à mi-parcours du Programme d'action (UNCTAD/LDC/2006/3) et l'analyse et l'évaluation sectorielles du potentiel et de la compétitivité des exportations des PMA (UNCTAD/ALDC/2008/1).

œuvre. Deuxièmement, certaines mesures et certains engagements (par exemple pour le renforcement des capacités productives) sont, par nature, longs à porter leurs fruits et, de ce fait, souvent impossibles à évaluer sur une courte durée ou dans le délai prévu dans le Programme d'action. Un troisième problème réside dans la difficulté d'établir clairement l'existence d'un lien de cause à effet entre l'intervention initiale et les résultats ultérieurs qui peuvent lui être attribués: quelle part du changement dans l'indicateur de résultats (ou du résultat) peut-on attribuer à l'intervention menée dans le cadre du Programme d'action et quelle part résulte de facteurs extérieurs? Ou encore, que se serait-il passé dans les PMA s'il n'y avait pas eu le Programme d'action? Une quatrième difficulté tient à la nature des engagements ou des mesures prévus dans le Programme d'action et à la diversité des situations locales (hétérogénéité) des PMA; autrement dit, des mesures ou des engagements similaires peuvent avoir des résultats différents s'ils sont mis en œuvre dans des circonstances différentes dans des pays différents, faussant l'interprétation des résultats de l'évaluation. Enfin, les définitions utilisées pour la collecte et la mesure d'une information donnée peuvent s'écarter de la définition optimale nécessaire pour les besoins de l'évaluation. Certaines informations peuvent être impossibles à obtenir de sources secondaires ou difficiles à recueillir auprès de sources primaires. Les différentes sources d'informations pour un même indicateur peuvent être incompatibles ou difficiles à utiliser ensemble, entraînant des problèmes supplémentaires de comparabilité des indicateurs de résultats.

3. Malgré toutes ces difficultés, la CNUCED fournit des points de repère<sup>4</sup> sur le bilan des PMA et de leurs partenaires de développement à tel ou tel moment ou période au regard des objectifs du Programme d'action. Les travaux de secrétariat montrent que, même s'ils varient d'une région, d'un pays ou d'un secteur à l'autre, les résultats socioéconomiques enregistrés récemment par les PMA se sont sensiblement améliorés. Au cours de la période 2005-2007, le taux de croissance annuel moyen<sup>5</sup> des PMA en tant que groupe a atteint près de 8 %, soit environ 2 points de pourcentage de plus que le taux annuel de 5,9 % affiché dans la période 2000-2004 et près du double du taux annuel moyen de 4 % des années 90. C'est ainsi que dans la période 2005-2007, le taux de croissance des PMA en tant que groupe a dépassé l'objectif de 7 % visé dans le Programme d'action de Bruxelles. Ce taux était d'ailleurs supérieur au taux de croissance moyen des autres pays en développement pour la même période. Toutefois, parce que la population des PMA croît à un rythme plus rapide (2,5 % par an, soit près du double de la croissance moyenne enregistrée dans les autres pays en développement), l'augmentation du PIB par habitant a continué d'y être plus faible que dans les autres pays en développement. Ainsi, pour la période 2005-2007, le taux de croissance moyen du PIB réel par habitant pour les PMA en tant que groupe a été d'environ 5,5 %, contre 7 % environ pour les autres pays en développement<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Les calculs du secrétariat de la CNUCED s'appuient sur les données de la Division de statistique et de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES/ONU), janvier 2009.

<sup>6</sup> Les données renvoient au PIB réel et au PIB réel par habitant (dollars de 1990); les chiffres concernant les autres pays en développement sont tirés du *Rapport 2008 sur les perspectives économiques mondiales* de la Banque mondiale.

4. Pourtant, derrière les résultats économiques spectaculaires affichés par les PMA en tant que groupe se cachent des disparités entre régions, secteurs et pays. Au niveau régional, dans la période 2005-2007, le taux de croissance du PIB réel des PMA africains a dépassé celui des PMA asiatiques. Au niveau sectoriel, si les résultats économiques des PMA africains importateurs de pétrole ont continué de progresser, ce sont les PMA exportateurs de pétrole qui continuent d'être les moteurs économiques de leur région. Sur les 12 PMA africains, qui ont connu une forte croissance, huit sont exportateurs de pétrole ou de minerais. Globalement, pendant la période 2000-2007, c'est dans l'industrie minière, l'exploitation de pétrole brut et la construction que les PMA en tant que groupe ont enregistré la plus forte croissance. La part de l'agriculture dans le PIB s'est montée à environ 33 % pendant la période 2005-2007, contre 36 % dix ans auparavant. La part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale n'a augmenté que faiblement, passant de 10 à 11 % du PIB total (24 % en moyenne pour les autres pays en développement) dans la même période, tandis que la part des services accusait un léger recul, de 42 à 40 %. Au niveau national, un examen attentif des chiffres de la croissance par pays fait apparaître des écarts sensibles entre les PMA. Pendant la période 2005-2007, le PIB réel a progressé en moyenne de plus de 6 % dans 21 PMA<sup>7</sup>, de 3 à 6 % dans 17 PMA<sup>8</sup> et de moins de 3 % dans 11 PMA<sup>9</sup> (reculant même dans deux PMA). Ces chiffres sont tout à fait remarquables si on les compare à ceux de la période 2000-2004 où seuls six des 46 PMA (pour lesquels des données sont disponibles) atteignaient ou dépassaient un taux annuel moyen de 7 %. Notons toutefois que, malgré la croissance globale record du PIB, dans la période 2005-2007 le PIB par habitant a progressé de moins de 0,5 % pour les PMA en tant que groupe, fléchi dans 17 PMA (près d'un tiers de l'échantillonnage) et stagné dans neuf autres.

5. S'agissant du commerce international, la structure des exportations des PMA reste concentrée sur un petit nombre de produits primaires et d'articles manufacturés peu spécialisés et à forte intensité de main-d'œuvre. Toutefois, la forte croissance des exportations enregistrée ces dernières années a été un élément moteur qui a tiré le PIB de ces pays. Les échanges internationaux représentent ainsi environ 50 % du PIB des PMA en tant que groupe. En valeur nominale, les exportations totales de marchandises des PMA en tant que groupe sont passées de 83,3 milliards de dollars en 2005 à 128,5 milliards en 2007<sup>10</sup>, tandis que leurs importations totales ont augmenté de 87,9 milliards de dollars en 2005 à 101,4 milliards de dollars en 2006,

---

<sup>7</sup> Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Éthiopie, Îles Salomon, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mozambique, Myanmar, Ouganda, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Soudan et Timor-Leste.

<sup>8</sup> Bénin, Burundi, Cap-Vert, Djibouti, Gambie, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Lesotho, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Vanuatu, Yémen et Zambie.

<sup>9</sup> Comores, Érythrée, Guinée, Kiribati, Mali, Mauritanie, Népal, Somalie, Tchad, Togo et Tuvalu.

<sup>10</sup> Les données relatives aux importations et aux exportations totales sont des estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur les informations de la base de données COMTRADE, Division de statistique, DAES/ONU, janvier 2009.

entraînant un excédent de la balance commerciale pour 2006 de plus de 27 milliards de dollars. Aux fins de comparaison, la valeur des exportations totales de marchandises réalisées en 2007 était supérieure de 45,2 milliards de dollars à celle de 2005 et de 72 milliards de dollars à celle de 2004. Cette amélioration des résultats à l'exportation est due en grande partie à la hausse des prix internationaux des produits de base. Avec l'accroissement des prix des produits pétroliers et des minerais, la valeur des exportations des PMA africains (plus Haïti) a bondi de 58,5 milliards de dollars en 2005 à 95 milliards de dollars en 2007, tandis que dans le même temps elle passait de 24,5 à 32,9 milliards de dollars dans les PMA asiatiques. Globalement toutefois, malgré la forte croissance des exportations des PMA et le fait que le commerce contribue à leur PIB pour plus de 50 %, leur part dans le commerce international reste faible (0,8 % environ dans la période 2006-2007).

6. L'amélioration des résultats économiques constatée ces dernières années dans les PMA s'est accompagnée d'une amélioration des mesures internationales d'appui et des politiques nationales. Les flux financiers à destination des PMA, notamment l'aide publique au développement (APD) et les investissements étrangers directs (IED), se sont sensiblement accrus et les conditions d'accès aux marchés pour les exportations de ces pays sont bien meilleures qu'au moment de l'adoption du Programme d'action. Il convient néanmoins de noter que, malgré l'augmentation des flux de capitaux publics et privés vers les PMA (APD et IED en particulier), l'aide publique comme les investissements étrangers ont continué de se concentrer dans certaines zones géographiques et/ou dans certains secteurs. Ainsi, alors que l'aide publique apportée aux PMA n'est pas axée sur le renforcement des capacités productives, dans la période 2006-2007 près de la moitié des investissements étrangers directs sont allés aux industries extractives (principalement dans les pays exportateurs de pétrole). Le montant de l'APD en faveur des PMA (annulation de la dette et assistance technique exclues) est passé de 25,8 milliards de dollars en 2005 à 28,2 milliards de dollars en 2006 et à 32,5 milliards de dollars en 2007<sup>11</sup>. Pour leur part, les flux d'IED à destination des PMA sont montés de 7,1 milliards de dollars en 2005 à 12,7 milliards de dollars en 2006 et à 13,2 milliards de dollars en 2007<sup>12</sup>. Depuis l'adoption du Programme d'action, d'importants progrès ont été accomplis pour délier l'aide apportée à ces pays et alléger leur dette extérieure. Pourtant, malgré une progression notable des flux de capitaux publics et privés à destination des PMA ces dernières années, l'APD, outre ses préférences sectorielles, a aussi très souvent pris la forme de mesures d'allègement de la dette et d'aide humanitaire (d'urgence).

7. En ce qui concerne l'accès aux marchés, des initiatives telles que «Tout sauf les armes» de l'Union européenne, la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique des États-Unis d'Amérique et d'autres arrangements préférentiels bilatéraux en faveur des PMA ont sensiblement amélioré les conditions d'accès aux marchés pour de nombreux produits présentant un intérêt à l'exportation pour ces pays. Il faudrait multiplier les efforts pour accorder l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent à tous les produits provenant des PMA et supprimer les obstacles à l'entrée sur les marchés, notamment les obstacles non tarifaires. Dans les années qui viennent, l'un des grands défis sera de rendre plus viables et plus durables les

---

<sup>11</sup> Statistiques en ligne sur le développement international, Comité d'aide au développement de l'OCDE, 17 février 2009.

<sup>12</sup> Base de données IED/STN de la CNUCED, octobre 2008.

progrès réalisés jusqu'ici dans le cadre des partenariats, de manière à améliorer les conditions de vie des citoyens ordinaires des pays les plus pauvres, surtout dans le contexte de crise économique que le monde connaît aujourd'hui.

8. Comme la croissance économique, l'évolution de l'investissement et de l'épargne présente un tableau en demi-teintes. Si, globalement, l'épargne intérieure des PMA en tant que groupe a progressé de 13 à 21 % du PIB, elle a en fait reculé dans la moitié de ces pays dans la période 2000-2007. Dans cette même période, ce sont les PMA exportateurs de pétrole et de minerais qui ont enregistré les taux d'épargne intérieure les plus élevés<sup>13</sup>. Le déficit de ressources suit l'évolution de l'épargne intérieure et offre, lui aussi, un tableau contrasté. Dans les PMA en tant que groupe, le déficit de ressources, qui est un indicateur de la dépendance à l'égard des ressources étrangères, est passé de 7 % du PIB pour la période 2000-2002 à 1,6 % pour la période 2006-2007. Pourtant, en 2006, 15 PMA affichaient des taux d'épargne intérieure négatifs et dépendaient donc de l'épargne étrangère pour financer leurs investissements et leur consommation intérieurs. Globalement, les PMA sont très loin de la cible du ratio investissement/PIB fixé à 25 % dans le Programme d'action de Bruxelles. On constate donc que l'apport de ressources financières externes reste crucial puisque la plupart des PMA en dépendent pour financer leurs besoins de développement et même, dans certains cas, leur consommation intérieure.

9. À l'incapacité des PMA de mobiliser des ressources intérieures pour assurer leur développement s'ajoutent la faiblesse et les lacunes de leur secteur bancaire. Malgré les réformes d'envergure auxquelles leur secteur financier a été soumis, principalement dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, leur secteur bancaire reste le plus souvent très sous-développé. Des enquêtes de la Banque mondiale montrent que non moins de 80 % des ménages et de 80 % des petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique n'ont jamais eu accès aux services bancaires. De plus, selon les dernières données, les prêts à l'agriculture ne représentent que 14 % des créances des banques des PMA africains, alors que dans ces pays ce secteur produit plus de 36 % de la valeur ajoutée totale et emploie, en moyenne, 86 % de la main-d'œuvre totale<sup>14</sup>. Cette faiblesse institutionnelle associée aux coûts élevés du crédit freine l'accès des entreprises, notamment des PME, au financement. Il convient donc de prendre des mesures urgentes pour renforcer les capacités institutionnelles du secteur bancaire des PMA et, en même temps, rendre le crédit abordable en adoptant les politiques économiques qui s'imposent. L'écart (variation) entre le taux d'intérêt directeur et les taux d'intérêt appliqués est relativement plus élevé dans les PMA que dans les autres pays en développement; en conséquence, les banques des PMA sont deux fois plus rentables que les autres, et donc peu portées à se montrer compétitives. C'est le cas particulièrement dans les pays qui détiennent une part relativement plus importante de créances improductives. Ainsi, dans la période 2003-2007, la part des prêts improductifs par rapport à la totalité des créances bancaires était de 13,3 % en Afrique subsaharienne (Afrique du Sud exclue), contre 8,6 % dans les autres pays en développement (9,9 % en Asie et 5,1 % en Amérique latine). Dans la même période, le taux de

---

<sup>13</sup> Angola, Guinée équatoriale, Mauritanie, Mozambique, Soudan et Tchad, plus République démocratique populaire lao.

<sup>14</sup> *Rapport sur le commerce et le développement, 2008* de la CNUCED.

rendement des actifs se montait à 3,1 % dans les PMA africains, contre 2 % dans les autres pays en développement<sup>15</sup>.

### III. DÉFIS ACTUELS ET NAISSANTS

#### A. Défis actuels

10. Pour les PMA et leurs partenaires de développement, le principal défi demeure la nature, la gravité et l'ampleur de la pauvreté. Malgré une croissance économique spectaculaire et, parfois, solide, la réduction de la pauvreté dans ces pays a tout d'une gageure. Dans son évaluation des progrès accomplis dans ce domaine, la CNUCED fait toujours ce même constat: les avancées socioéconomiques vers la réalisation des objectifs du Programme d'action sont pour le moment encore inégales. Certains pays ont fait des progrès appréciables dans quelques domaines et pris du retard dans d'autres. Même là où il y a des signes manifestes d'avancée économique, la pauvreté n'a pas toujours reculé et les conditions de vie des habitants ne se sont pas forcément améliorées. Au Bangladesh, par exemple, la pauvreté absolue a diminué dans la période 2001-2007, en particulier dans les zones urbaines, même si, dans les zones rurales, la pauvreté n'a cessé de gagner du terrain. Pendant cette période, la croissance a fortement augmenté, dépassant les 5 %. Ainsi, dans le cas du Bangladesh, il y a eu et il continue d'y avoir une corrélation positive entre croissance et réduction de la pauvreté. En revanche, dans de nombreux autres pays d'Asie et d'Afrique, la pauvreté n'a pas diminué et certaines années, en particulier de 2000 à 2005, cette stagnation a été étroitement associée ou corrélée à une croissance négative. Cet exemple montre que, dans le cas des PMA, il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir clairement l'existence d'un lien de cause à effet entre croissance économique et réduction de la pauvreté, et ce faute de données comparables au niveau international qui permettraient de discerner et d'analyser l'évolution de la pauvreté. Dans ce contexte, les travaux réalisés par la CNUCED dans le cadre de divers projets et programmes et de la série *Rapport sur les pays les moins avancés* relèvent tout au plus des signes de corrélation occasionnelle, laissant penser que la réduction de la pauvreté passe par une croissance économique à la fois solide, profitant à tous et généralisée. Dans son *Rapport 2008 sur les pays les moins avancés*, la CNUCED disait ceci: «La plupart des PMA où le PIB par habitant a progressé et où la pauvreté a régressé ont été incapables d'élever leur taux de réduction de la pauvreté de plus de 2 % [par an]». À ce rythme, poursuivait le rapport, «il faudra trente-quatre ans pour qu'elle se réduise de moitié».

11. Les PMA se heurtent à une deuxième série de difficultés qui tiennent à la précarité de la croissance économique enregistrée ces dernières années. Leur dépendance excessive à l'égard de quelques produits primaires pour se procurer des recettes d'exportation contribue aussi à leur vulnérabilité et leur instabilité économiques. Leur économie demeure fragile à cause de la trop grande vulnérabilité de ces pays aux chocs – économiques ou autres, externes ou internes. Par exemple, la croissance économique et la hausse des exportations qu'ils ont enregistrées récemment ne se sont pas accompagnées d'une augmentation de la valeur ajoutée. Autrement dit, il n'y a aucune amélioration à l'échelle des pays en termes de productivité, de valeur ajoutée par les producteurs nationaux et de transformation structurelle durable de l'économie. L'accroissement des recettes d'exportation résulte simplement du renchérissement mondial des

---

<sup>15</sup> Ibid., p. 115.

produits de base et de l'accroissement des exportations traditionnelles, tels le pétrole, le cuivre, le café, le cacao et les arachides. Les services relatifs au tourisme et aux voyages ont aussi contribué à la récente envolée des recettes d'exportation des PMA. Si ces améliorations incitent à l'optimisme, force est de constater qu'elles n'ont pas été accompagnées d'une transformation structurelle des économies et que, de ce fait, les PMA restent extrêmement vulnérables aux chocs et aux crises. Ainsi, pour tirer profit de la mondialisation tout en réduisant ses risques au maximum, les PMA doivent diversifier leur tissu économique en développant leurs capacités de production de biens et de services à plus forte valeur ajoutée, en vue de parvenir à des transformations socioéconomiques de fond.

12. Le troisième défi pour les PMA et leurs partenaires de développement – et peut-être le plus difficile à relever – tient à la faiblesse des capacités de production et d'offre. Depuis plusieurs années déjà, la CNUCED plaide pour une réorientation des politiques et des stratégies de développement des pays les moins avancés, qui devraient être plus résolument tournées vers le renforcement des capacités productives. Ce renforcement passe par une répartition plus équilibrée des ressources publiques, y compris de l'APD, entre les secteurs productifs et les secteurs sociaux, et par des mesures énergiques qui visent à attirer les investissements et à les coordonner de sorte à accroître la valeur ajoutée et à assurer le développement de capacités productives créatrices d'emplois. Or, en plus de la faiblesse des capacités productives, les PMA manquent aussi des capacités institutionnelles qu'il leur faudrait pour concevoir et appliquer des politiques et des stratégies de développement. Il leur est donc difficile de s'approprier ces politiques et ces stratégies et de réaliser leurs buts et leurs objectifs en matière de réduction de la pauvreté.

13. Par ailleurs, la croissance démographique (avec un taux moyen de 2,5 % pour les PMA en tant que groupe), la dégradation de l'environnement et la vulnérabilité aux changements climatiques, la baisse de productivité du secteur agricole, la désindustrialisation, le chômage, les conflits internes et l'instabilité politique, le paludisme et d'autres maladies infectieuses, la faible marge d'action et la dépendance excessive à l'égard des sources extérieures de financement pour développer l'investissement et, dans certains cas, la consommation sont parmi les principales difficultés qui ont aggravé les problèmes de croissance et de développement des PMA et accru leur vulnérabilité.

## **B. Défis naissants**

14. La hausse record des prix alimentaires mondiaux enregistrée récemment pèse socialement, politiquement et économiquement sur les PMA – dont beaucoup sont non seulement importateurs nets de produits alimentaires mais aussi en situation d'insécurité alimentaire. Cette hausse, que l'on pourrait considérer comme un défi naissant, est peut-être aussi symptomatique des problèmes structurels profonds de l'économie des PMA. Dans ces pays, la productivité agricole a connu un rapide déclin au cours des dernières décennies, alors que la demande de produits alimentaires a augmenté, en partie à cause d'une modification dans l'évolution démographique. Le secteur était plus productif il y a cinquante ans qu'il ne l'est aujourd'hui et, dans beaucoup de PMA, la croissance annuelle des cultures céréalières est passée de 3 à 6 % dans les années 80 à seulement 1 à 2 % aujourd'hui<sup>16</sup>. L'envolée des prix alimentaires

---

<sup>16</sup> *Synthèses de la CNUCED*, n° 2, juin 2008.

mondiaux en 2006 et 2007 a entraîné une augmentation substantielle de la facture des importations des PMA en tant que groupe, qui est passée de 5,9 milliards de dollars en 1994 à 8,1 milliards de dollars en 2006<sup>17</sup>. Elle risque aussi de compliquer une situation alimentaire déjà précaire dans les PMA. Ainsi, selon le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'augmentation des prix internationaux s'est répercutée sur le marché intérieur de plusieurs PMA<sup>18</sup>, et ce malgré le fait que bon nombre d'entre eux reçoivent chaque année de l'aide alimentaire.

15. L'effondrement économique mondial auquel on assiste aujourd'hui cause, lui aussi, de nouvelles difficultés aux pays les moins avancés. Il est encore trop tôt pour avoir une vue d'ensemble de tous les effets négatifs de la récession dans les grandes puissances économiques et de l'impact du ralentissement économique mondial qui en résulte sur les PMA. Toutefois, compte tenu de l'incapacité de ces pays de résister aux crises économiques généralisées – comme celle qui nous touche aujourd'hui – et de s'en protéger, pour eux les retombées de la crise actuelle pourraient être extrêmement graves et étendues. Selon les dernières estimations de la Banque mondiale, 53 millions de personnes supplémentaires dans les pays en développement – en majorité dans les PMA<sup>19</sup> – pourraient tomber dans la pauvreté à mesure que la croissance se ralentit dans le monde, et on pourrait enregistrer chaque année 200 000 à 400 000 décès de plus chez les nourrissons, entre 2009 et 2015, si la crise se prolonge. Des quelque 40 % de pays en développement qualifiés par la Banque mondiale de «très vulnérables» aux effets de la crise économique mondiale, plus de 95 % sont des PMA.

16. De plus, à court et à moyen terme, les flux de ressources extérieures à destination des PMA, en particulier les apports d'APD, risquent d'accuser un fort ralentissement puisqu'une situation économique qui s'aggraverait pourrait contraindre les pays donateurs à adopter des politiques d'austérité. Deuxièmement, les fonds envoyés par les ressortissants de PMA travaillant à l'étranger pourraient baisser sensiblement par suite de l'assèchement des marchés de l'emploi des pays d'immigration et de modifications fondamentales (ou structurelles) de ces marchés. Ces envois de fonds, qui représentent une source importante de revenu pour certains PMA, tels le Bangladesh, l'Éthiopie et bien d'autres, pourraient diminuer en raison de la récession économique qui frappe les pays d'immigration. Selon les prévisions de la Banque mondiale sur les envois de fonds pour la période 2009-2011 les perspectives sont sombres, et

---

<sup>17</sup> Les données relatives aux importations alimentaires sont des estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur les informations de la base de données COMTRADE, Division de statistique, DAES/ONU, janvier 2009.

<sup>18</sup> Par exemple, au Sénégal en février 2008 le prix du blé était deux fois plus élevé que l'année précédente; il a augmenté de près de 90 % au Soudan et triplé dans le nord de la Somalie. Le prix du maïs en Ouganda (Kampala) a augmenté de 65 % entre septembre 2007 et mars 2008, et de 43 % au Mozambique (Maputo). Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en Éthiopie (Addis-Abeba), les prix du blé et du maïs ont aussi augmenté de 33 % entre mars 2007 et mars 2008.

<sup>19</sup> Pour de plus amples informations, voir la note de politique générale publiée en 2009 par la Banque mondiale sous le titre «The Global Economic Crisis: Assessing Vulnerability with a Poverty Lens».

pour la seule année 2009 ils devraient reculer de 5 à 8 % (Banque mondiale, *brief n° 9*, mars 2009). Troisièmement, la conjonction des multiples crises actuelles (financière, alimentaire et énergétique) risque de freiner la demande mondiale de produits provenant des PMA. Enfin, à mesure que la crise économique mondiale s'aggrave, la concurrence entre pays souhaitant attirer des capitaux qui se raréfient risque de s'intensifier, et ceux qui présentent les meilleures conditions générales d'investissement pourraient bien provoquer la stagnation ou le détournement des flux d'IED à destination des PMA. C'est ainsi que, selon des études préliminaires de la Banque africaine de développement<sup>20</sup>, l'effondrement des prix des produits de base consécutif à la crise économique mondiale a contraint un certain nombre de sociétés minières internationales à interrompre ou à mettre fin à leurs activités, entraînant une perte estimée à quelque 350 000 emplois pour la seule province du Katanga, en République démocratique du Congo, en 2008-2009.

#### **IV. CONTRIBUTION DE LA CNUCED À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION**

17. La CNUCED a contribué à la mise en œuvre des mesures et des engagements figurant dans le Programme d'action dans les domaines relevant de ses mandats et de sa compétence. Par la recherche et l'analyse des politiques, notamment dans le cadre de la série *Rapport sur les pays les moins avancés*, le secrétariat évalue régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme d'action et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les travaux de recherche et d'analyse menés par le secrétariat ont principalement pour but d'identifier les problèmes de développement urgents auxquels ces pays se heurtent et de recommander des stratégies qui permettront d'y réagir efficacement aux niveaux national, régional et mondial. Le travail d'analyse contribue aussi à la formation d'un consensus entre les PMA et leurs partenaires de développement sur la ou les stratégies à adopter pour répondre aux problèmes de ces pays en matière de développement.

18. Le secrétariat a aussi multiplié les efforts pour aller à la rencontre des décideurs et des professionnels, des acteurs de la société civile, des universitaires et des chercheurs des PMA, en diffusant ses travaux dans les pays et les régions concernés. C'est ainsi qu'un atelier destiné aux PMA de la région Asie-Pacifique a été organisé à Phnom Penh du 28 au 30 octobre 2008. Il a réuni de hauts responsables des politiques, des universitaires et des professionnels venant d'Afghanistan, du Bangladesh, du Bhoutan, du Cambodge, des Maldives, du Myanmar, du Népal et de la République démocratique populaire lao. Les participants ont discuté des documents de la série *Rapport sur les pays les moins avancés*, et des constatations, conclusions et recommandations de politique générale qu'ils contenaient. Cet atelier faisait suite à deux ateliers similaires: un à Dakar en février 2008 (pour les PMA d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et Haïti), et un autre à Addis-Abeba en février 2007 (pour les PMA d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe).

---

<sup>20</sup> Voir le point fait par la Banque mondiale concernant les incidences de la crise financière sur l'économie des pays africains, 11 mars 2009.

19. En ce qui concerne le commerce international et les questions connexes, les activités menées par la CNUCED en faveur des PMA visent les objectifs suivants: a) renforcer leurs capacités institutionnelles et humaines et leurs capacités dans le domaine de l'élaboration des politiques; b) les rendre mieux à même de formuler et d'appliquer des politiques/stratégies commerciales; et c) contribuer aux initiatives prises pour promouvoir leurs objectifs globaux de développement. C'est ainsi que la CNUCED aide les PMA à se préparer aux négociations commerciales, en particulier aux négociations du Cycle de Doha sur les modalités pour l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA), le commerce des services, la facilitation des échanges, les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et les questions de développement telles que l'aide au commerce. L'assistance prêtée par le secrétariat aux PMA dans ces domaines porte aussi sur des questions telles que l'accès aux marchés, en particulier l'érosion des préférences et l'accès en franchise de droits et hors contingent pour ces pays, et sur la promotion de la concurrence et la mise en œuvre de politiques de la concurrence. La CNUCED a aussi continué d'apporter son appui aux PMA en ce qui concerne leur accession à l'OMC, les négociations commerciales régionales entre pays en développement et les négociations entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne concernant les accords de partenariat économique.

20. Le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés est un autre domaine important dans l'aide que la CNUCED et ses institutions partenaires apportent aux PMA. À l'heure actuelle, près de 45 pays participent au Cadre intégré<sup>21</sup>. Des études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) ont été menées à bien et des ateliers de validation organisés pour une trentaine de pays<sup>22</sup>, et pour une douzaine d'autres<sup>23</sup> ces études en sont à divers stades d'avancement. Deux autres PMA font l'objet d'une évaluation technique en vue de leur admission<sup>24</sup>. La CNUCED a continué de participer activement au processus EDIC, soit en formulant des observations de fond avant l'achèvement de l'étude diagnostique, soit en participant aux principales missions EDIC. Elle a été présente depuis les étapes préliminaires jusqu'à la mise en œuvre du projet, apportant son appui pour des

---

<sup>21</sup> Afghanistan, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

<sup>22</sup> Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Vanuatu, Yémen et Zambie.

<sup>23</sup> Afghanistan, Cap-Vert, République démocratique du Congo, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Kiribati, Libéria, Samoa, Soudan, Timor-Leste, Togo et Tuvalu.

<sup>24</sup> Guinée équatoriale et Haïti.

ateliers sur les activités préalables aux EDIC et des missions consultatives et participant à diverses réunions pour le Cadre intégré, telles que les ateliers de validation des études diagnostiques (par exemple en Angola, au Burkina Faso, en République démocratique populaire lao et à Vanuatu).

21. En ce qui concerne l'investissement international et les questions connexes, le secrétariat a mis en œuvre plusieurs types de projets, dont des examens de la politique d'investissement (EPI) et des ateliers de formation dans de nombreux PMA. Ces projets visaient les objectifs suivants: a) renforcer la capacité des organismes nationaux de promotion des investissements dans des domaines tels que la compilation, la diffusion et l'analyse de données sur les IED et les activités des sociétés transnationales (STN); b) améliorer les capacités institutionnelles permettant d'évaluer l'importance de l'IED pour l'économie des pays bénéficiaires; c) aborder des questions telles que la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement, le ciblage des investisseurs et la facilitation de l'investissement; d) contribuer à l'amélioration du cadre national d'investissement à travers l'examen de la politique d'investissement<sup>25</sup>; e) renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises (PME) grâce au programme de promotion des liens interentreprises et au programme de développement de l'entrepreneuriat (EMPRETEC); et f) renforcer les capacités institutionnelles et humaines des PMA en ce qui concerne les accords internationaux d'investissement (AII)<sup>26</sup>. Au niveau national, un atelier de formation sur le ciblage des investisseurs a eu lieu en Éthiopie du 24 au 26 septembre 2008, réunissant 22 collaborateurs d'organismes régionaux de promotion des investissements. De plus, il a été organisé à l'intention de fonctionnaires de l'organisme éthiopien de promotion des investissements un voyage d'étude de deux semaines en Malaisie (18-29 août 2008) et un voyage d'étude d'une semaine aux Pays-Bas (2-8 novembre 2008).

22. Les PMA ont continué aussi de bénéficier des travaux du secrétariat sur les technologies, le partage des connaissances et la logistique commerciale ainsi que de divers programmes de renforcement des capacités institutionnelles dans ces domaines, notamment: gestion portuaire, transports et modernisation des systèmes douaniers (Système douanier automatisé (SYDONIA)); examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation; projets de renforcement des capacités dans le domaine de la facilitation du commerce et des transports à l'intention des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit; technologies de l'information et de la communication (TIC)<sup>27</sup>, y compris le commerce et le tourisme électroniques; TrainForTrade; et Institut virtuel.

---

<sup>25</sup> De nouveaux examens de la politique d'investissement (EPI) sont en cours d'achèvement pour le Burkina Faso, le Burundi et la Sierra Leone, portant à 13 le nombre de PMA ayant bénéficié d'un tel examen.

<sup>26</sup> En 2008, plusieurs PMA (Angola, Éthiopie, Guinée-Bissau, Lesotho, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tome-et-Principe et Soudan) ont bénéficié d'ateliers de formation sur les accords internationaux d'investissement et d'autres activités connexes, organisés par le secrétariat.

<sup>27</sup> Par exemple, en 2008, le Bangladesh, la République démocratique populaire lao, la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal et la Sierra Leone ont participé à la réunion d'un groupe d'experts sur les TIC et à une réunion mondiale consacrée à la mesure de la société de

23. En 2008, dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et de questions connexes, les gouvernements de quatre PMA de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Burundi, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Rwanda) ont reçu de l'aide pour harmoniser leurs cyberlégislations. En Asie, le Cambodge et la République démocratique populaire lao ont bénéficié d'activités similaires. Dans le domaine de la science et de la technologie, l'examen des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation de l'Angola a été mené à bien en 2008, tandis que des examens semblables (axés sur le développement durable fondé sur la connaissance et les technologies) pour deux autres PMA (Lesotho et Mauritanie) sont en cours d'achèvement. De plus, des universités de plusieurs PMA (Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Sénégal) ont continué de bénéficier de programmes de formation dans le cadre de l'Institut virtuel de la CNUCED. En novembre 2008, un atelier régional de perfectionnement professionnel sur les aspects économiques et juridiques de l'investissement a eu lieu à Kampala, en présence de 24 universitaires venant de 10 pays d'Afrique anglophone, y compris de PMA. Le programme TrainForTrade est un autre domaine d'activité important dont des PMA telles que la Guinée<sup>28</sup> ont bénéficié en 2008. Dans le cadre du programme TrainForTrade, des ateliers sur le tourisme durable au service du développement ont été organisés à Madagascar, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. Toujours dans le cadre du même programme, la CNUCED a continué les activités de formation aux techniques modernes de gestion portuaire, dont ont bénéficié le Bénin (Cotonou), la Guinée (Conakry), le Sénégal (Dakar) et le Togo (Lomé). Deux cours de formation des formateurs ont en outre été organisés pour des exploitants portuaires du réseau francophone – un à Marseille (France) du 18 février au 7 mars 2008, et un autre à Cotonou (Bénin) du 19 au 30 mai 2008. Vingt participants venus de huit pays africains (dont le Bénin, la Guinée, Madagascar, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo) ont participé au cours de Marseille, tandis que cinq pays africains, dont quatre PMA (Bénin, Guinée, Sénégal et Togo), prenaient part à celui de Cotonou.

24. Un autre programme de la CNUCED pour aider les PMA à accéder à des techniques efficaces de gestion de la dette est le Système de gestion de la dette et d'analyse financière (SYGADE). L'appui dans ce domaine porte sur la conception, l'installation et la maintenance de logiciels spécialisés qui répondent aux besoins opérationnels, statistiques et analytiques des pays bénéficiaires. Le programme contribue également aux initiatives de renforcement des capacités institutionnelles et humaines grâce à des services de formation et de conseil, de validation des données de la dette et d'analyse fondamentale de la dette. En 2008, une trentaine d'institutions

---

l'information. La CNUCED a aussi donné un cours de formation sur la production de statistiques sur l'économie de l'information à des participants venus notamment du Bangladesh, du Bhoutan, du Cambodge, du Népal et de la République démocratique populaire lao. Le cours était organisé à l'initiative de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et a eu lieu en République de Corée du 18 au 22 février 2008.

<sup>28</sup> Un projet commun CNUCED/Centre du commerce international sur le renforcement des capacités de la Guinée dans le domaine du commerce international par la formation, l'appui aux institutions intermédiaires et l'aide directe aux entreprises et unités de transformation alimentaire a été lancé en 2008. Ce projet de deux ans vise à promouvoir l'intégration de la Guinée dans le système commercial international en mettant l'accent sur le développement des capacités et la formation.

de plus de 20 PMA<sup>29</sup> en ont bénéficié, le Cambodge étant le dernier pays bénéficiaire du système cette année-là. Deux nouvelles installations sont prévues en 2009 aux ministères des finances d'Haïti et de Guinée-Bissau, et des négociations sont en cours avec deux autres PMA (Cap-Vert et Comores).

25. Le secrétariat a continué d'apporter un appui technique aux petits pays en développement insulaires, notamment par le travail qu'il effectue sur les profils de vulnérabilité des pays qui s'approchent des critères leur permettant d'être retirés de la liste des PMA. Ces profils, élaborés à la demande du Comité des politiques de développement, jouent un rôle essentiel car ils révèlent les problèmes structurels qui affectent l'économie de ces pays et permettent ainsi au Comité d'apporter une réponse sûre à la question du retrait de la liste des PMA (la plupart des cas de retrait visant des petits pays en développement insulaires). En 2008, le secrétariat a établi le profil de vulnérabilité de quatre pays candidats au retrait de la liste (Guinée équatoriale, Kiribati, Tuvalu et Vanuatu) ainsi qu'une évaluation de leurs progrès structurels à cette fin. Le profil est une contribution technique aux travaux du Comité des politiques de développement sur les questions liées au retrait de la liste des PMA et à la «transition sans heurt».

26. S'agissant des pays sans littoral, dans le cadre de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty en faveur des pays en développement sans littoral, la CNUCED, en collaboration avec le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits pays en développement insulaires et la Banque mondiale, a organisé le 1<sup>er</sup> octobre 2008 à New York un forum d'investissement de haut niveau. Ce forum avait pour objectif de réunir des décideurs et des professionnels du secteur privé des pays en développement sans littoral ainsi que des investisseurs internationaux actuels et potentiels pour analyser l'évolution des flux d'IED à destination de ces pays, échanger des expériences et des bonnes pratiques et explorer les perspectives en matière d'IED dans ces pays. Il est ressorti de ces discussions que l'amélioration des infrastructures de transport et des modalités de transit, le renforcement de l'intégration régionale et une spécialisation économique dans la production de produits commercialisables moins sensibles au coût du transport et à la distance sont des mesures essentielles si l'on veut atténuer les inconvénients liés à l'absence de littoral. Toutefois, les participants à cette réunion sont aussi tombés d'accord sur le fait qu'à cause de la crise financière et de la récession économique actuelle, attirer l'IED dans les pays en développement sans littoral était une tâche plus complexe et difficile qu'avant. Beaucoup de pays en développement sans littoral sont également des PMA. Dans ce domaine, la CNUCED met l'accent sur la facilitation du commerce et l'amélioration des infrastructures de transport et des modalités de transit dans les pays en développement sans littoral. Pour ce faire, il faut

---

<sup>29</sup> Angola (Banque centrale), Bangladesh (Ministère des finances et Banque centrale), Burkina Faso (Ministère des finances), Burundi (Ministère des finances), Cambodge (Ministère des finances), Djibouti (Ministère des finances), Éthiopie (Ministère des finances), Guinée-Bissau (Ministère des finances), Haïti (Banque centrale), Madagascar (Banque centrale et Ministère des finances), Mauritanie (Ministère des finances), Ouganda (Ministère des finances et Banque centrale), République centrafricaine (Ministère des finances), République démocratique du Congo (Office de gestion de la dette publique), Rwanda (Banque centrale et Ministère des finances), Sénégal (Ministère des finances), Soudan (Banque centrale), Tchad (Ministère des finances), Togo (Ministère des finances), Yémen (Ministère des finances, Banque centrale et Ministère de la planification) et Zambie (Ministère des finances et Banque centrale).

notamment faciliter l'intégration régionale et la spécialisation économique et conseiller des stratégies permettant d'atténuer les inconvénients liés à l'absence de littoral. C'est ainsi que la CNUCED a soutenu la création d'entreprises et de groupements transfrontières au moyen de partenariats public-privé en divers points de certains couloirs de transit d'Afrique et d'Asie, notamment le couloir Trans-Caprivi (qui relie la Namibie à la Zambie) et le couloir Bangkok-Vientiane (qui relie la République démocratique populaire lao à la Thaïlande).

## V. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET MEILLEURES PRATIQUES

27. Il ressort de cette brève évaluation que, s'agissant des PMA, les déterminants essentiels de la croissance sont aussi complexes que variés et que la conjonction spécifique de facteurs nécessaire pour la favoriser sera différente d'un pays à l'autre. C'est pourquoi les stratégies nationales de développement doivent être adaptées aux besoins particuliers des pays et de leur population. Il faudrait prêter attention à la diversité des conditions initiales, à la dotation en ressources et à la structure des exportations. Par ailleurs, il est généralement admis qu'une croissance économique stable et suivie est une condition nécessaire, mais non suffisante, de la réduction de la pauvreté. Il faudrait donc aussi que les politiques et les stratégies de développement dans ces pays tiennent compte des conditions et des circonstances propres à chacun d'eux puisqu'il n'existe pas de politique toute faite applicable aux PMA en tant que groupe. Cela étant, on recense un certain nombre de domaines communs où une intervention bien conçue des pouvoirs publics a eu, ou pourra vraisemblablement avoir de réels effets sur l'économie du pays concerné. Les réformes fiscales destinées à encourager l'épargne et l'investissement intérieurs devraient être une priorité pour tous les PMA. De la même manière, la création d'un environnement propice au développement du secteur privé renforcera le potentiel de croissance économique de ces pays.

28. Un examen plus approfondi de certains pays, mené dans le cadre des travaux de recherche et d'analyse de la CNUCED et d'études de cas nationales et sectorielles, permet de mieux appréhender les enjeux et les perspectives des PMA en ce qui concerne la croissance et le développement. En particulier, il montre qu'après des décennies de programmes d'ajustement et de réformes économiques, les exportations des PMA en tant que groupe ont sensiblement augmenté ces dernières années, même si leur part dans le commerce mondial reste faible. C'est principalement dans les PMA exportateurs de pétrole et d'autres minerais et dans ceux qui sont parvenus à développer leurs exportations de produits manufacturés et de services que les résultats à l'exportation se sont améliorés récemment. Les PMA tributaires des produits de base sont toujours exposés à la forte instabilité des prix mondiaux. L'expérience montre aussi que, dans les PMA où la majorité de la population continue de vivre de l'agriculture de subsistance et où les capacités productives sont faibles, les programmes de libéralisation du commerce et les programmes d'ajustement n'ont guère fait reculer la pauvreté. C'est pourquoi, même si le commerce est un facteur de croissance économique important, il est dangereux, dans les PMA, d'accorder une place démesurée à la libéralisation du commerce comme instrument de réduction de la pauvreté. Pour que la libéralisation du commerce contribue à la réduction de la pauvreté, elle doit être progressive, couplée à un développement des capacités d'offre et ne pas être synonyme de laisser-faire mais s'accompagner d'une réévaluation du rôle de l'État dans la politique intérieure. Pour réduire la pauvreté de masse qui prévaut dans les PMA, il faudra adopter des stratégies de développement qui favorisent une croissance économique rapide et soutenue qui profite à tous, mobilise tous les secteurs et soit respectueuse de l'environnement.

29. À court et à moyen terme, la croissance des PMA aurait aussi tout à gagner d'une amélioration de la compétitivité à l'exportation, en particulier dans les domaines où ces pays possèdent des avantages comparatifs. La CNUCED vient d'achever un projet portant sur plusieurs PMA qui confirme une nouvelle fois que la diversification est un facteur de développement économique décisif. Avec l'instabilité persistante des prix des produits de base et les incertitudes qui planent sur leur évolution à long terme, jamais les arguments en faveur de la diversification n'ont été plus convaincants qu'aujourd'hui. Cela étant, le projet montre clairement que beaucoup de PMA pourraient parfaitement figurer au nombre des pays qui réussissent à l'exportation, dans des productions traditionnelles telles que le pétrole, le cuivre, le café, le cacao et les arachides, puisque la plupart ne sont pas produites dans les pays développés. Parmi les secteurs d'exportation non traditionnels à fort potentiel de croissance ouverts aux PMA, on peut citer l'horticulture, la pêche et le tourisme. Ainsi, selon les études actuellement réalisées par la CNUCED sur le secteur horticole de certains PMA, les exportations horticoles provenant d'Afrique subsaharienne ont augmenté et dépassent aujourd'hui les 2 milliards de dollars, mais ne représentent que 4 % du total des exportations mondiales. Par ailleurs, en ce qui concerne le poisson et les produits de la pêche, la demande progresse régulièrement dans les pays développés comme dans les pays en développement. En Ouganda, les exportations de fleurs coupées, de plantes, de fruits et de légumes rapportent aujourd'hui 19 millions de dollars par an, les exportations de fleurs ayant bondi en valeur de 475 % depuis 1995. En Éthiopie, dans la période 2004-2007, les exportations horticoles ont enregistré un taux d'accroissement moyen de 167 %, ce sous-secteur occupant ainsi le cinquième rang du secteur agricole pour les recettes d'exportations.

30. La pêche est un autre secteur où les PMA ont accru leurs recettes d'exportation. Dans 16 des 50 PMA, les exportations de poisson figurent parmi les cinq premières marchandises d'exportation. Mais les produits de la pêche et de l'horticulture sont périssables. Conjugée à la sévérité des normes sanitaires et phytosanitaires appliquées sur les marchés des pays développés, cette caractéristique a limité la contribution potentielle de ces secteurs. Toutefois, des pays comme le Bangladesh et la République-Unie de Tanzanie ont montré qu'en réalisant des investissements pour renforcer et faire appliquer les normes, en particulier pour les exportations de poisson, il était possible d'augmenter sensiblement les recettes d'exportation.

31. Le tourisme, qui, en valeur, est le premier secteur d'activité mondial, présente aussi un fort potentiel économique en termes de croissance et de réduction de la pauvreté dans les PMA. Bien que ces pays ne représentent actuellement que 1 % du marché mondial du tourisme, le nombre de visiteurs accueillis a bondi de 48 % entre 2000 et 2006 et n'a cessé d'augmenter depuis. Le tourisme est l'un des rares secteurs dans lesquels les PMA sont parvenus récemment à accroître leur part de l'activité mondiale. Toutefois, comme dans d'autres branches d'activité, ces pays se heurtent à des obstacles considérables pour exploiter pleinement le potentiel économique du tourisme, en particulier le manque d'investissements dans les infrastructures et les équipements touristiques, des relations limitées avec les entreprises locales en raison de l'insuffisance de leur capacité d'offre et de leur forte composante importée et la vulnérabilité du secteur aux divers chocs extérieurs et à la pression qui s'exerce sur des écosystèmes fragiles. Dans certains pays, l'instabilité politique et l'insécurité ainsi que le coût élevé du transport aérien (comme à Madagascar) et des télécommunications ont fortement limité la contribution potentielle du secteur touristique à la croissance et au développement. Malgré ces difficultés, la CNUCED estime qu'il y a tout lieu d'être optimiste pour les pays dont les gouvernements sauront procéder aux réformes institutionnelles et stratégiques nécessaires au niveau

macroéconomique et au niveau sectoriel. Dans le cadre d'un projet intitulé «L'IED dans le secteur du tourisme: la problématique du développement», la CNUCED a entrepris de nouveaux travaux au Mali et au Sénégal, où elle va étudier la contribution de l'IED au secteur touristique.

32. Comme nous l'avons vu plus haut, l'aide publique au développement (APD) fournie aux PMA a atteint des niveaux records depuis l'adoption du Programme d'action en 2001. Mais une large part de cette aide prend la forme de mesures d'allègement de la dette ou d'aide humanitaire. Par ailleurs, le niveau actuel de l'APD est toujours en deçà des objectifs fixés dans le Programme d'action. Le *Rapport sur le commerce et le développement 2008* montre que, même si les donateurs honoraient leurs engagements, l'aide fournie ne suffirait pas à aider les pays pauvres à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Pour assurer les progrès vers la réalisation des OMD et des objectifs de développement fixés dans le cadre du troisième Programme d'action en faveur des PMA, il faut augmenter sensiblement l'aide au développement, la rendre plus efficace et la fournir sous d'autres formes en sus des mesures d'allègement de la dette ou des secours d'urgence. Enfin, pour réduire le risque d'assister à une nouvelle crise de l'endettement, il est souhaitable qu'à l'avenir l'aide au développement fournie aux PMA prenne la forme de dons plutôt que de prêts.

33. S'agissant de la contribution de la CNUCED, les activités décrites dans le présent rapport montrent qu'en 2008, comme les années précédentes, les PMA, à titre individuel et en tant que groupe, ont tiré de grands avantages des activités réalisées par la CNUCED dans son ensemble dans le cadre du Programme d'action. Les travaux de recherche et d'analyse des politiques menés par le secrétariat ont contribué au dialogue sur les politiques et à la formation d'un consensus aux niveaux national, régional et mondial sur les questions liées au commerce et au développement intéressant les PMA. Les activités de coopération technique et de renforcement des capacités ont aussi beaucoup contribué au renforcement des capacités institutionnelles et humaines des PMA ainsi qu'à leurs capacités en matière de recouvrement de recettes fiscales. Ainsi, dans le cadre du projet SYDONIA, la République démocratique du Congo<sup>30</sup> a vu ses recettes fiscales bondir de 70 %, à 111 millions de dollars, au second semestre de 2008, contre 66 millions de dollars dans les deux semestres précédents. De la même manière, l'administration douanière d'Haïti a fait état d'une augmentation de 5 millions de dollars des recettes douanières recouvrées à Port-au-Prince en décembre 2008 par rapport à décembre 2007. Outre les avantages financiers qu'il procure, le programme SYDONIA a aidé les pays bénéficiaires à moderniser leurs services douaniers et leur a permis d'améliorer la transparence des opérations et les procédures de dédouanement et de réduire la corruption. Il a aussi contribué à améliorer la collecte de statistiques commerciales fiables. Compte tenu des nombreuses activités menées par la CNUCED et pour que les PMA puissent accélérer leur croissance et leur développement économiques, améliorer leur compétitivité à l'exportation et tirer un meilleur parti de la récente envolée des prix des produits de base, il est urgent que des mesures soient prises et qu'une réflexion soit menée sur les politiques nationales et internationales dans les domaines suivants: réduction des coûts de transaction commerciaux; développement des capacités humaines et institutionnelles; et diversification et création de valeur ajoutée, notamment par un renforcement

---

<sup>30</sup> La mise en œuvre de SYDONIA++ dans la province du Katanga, en République démocratique du Congo, a débuté en août 2008, sous la forme d'un projet du Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, financé par la Commission européenne et exécuté par la CNUCED.

du rôle des investissements étrangers directs dans l'économie des PMA et de l'ensemble des capacités productives de ces pays.

34. Des efforts supplémentaires sont nécessaires de la part des donateurs, des pays bénéficiaires et du secrétariat afin de garantir la continuité et le caractère durable des projets et programmes de renforcement des capacités. Pour renforcer l'impact technique et les retombées pour le développement des PMA du large éventail d'activités proposées par le secrétariat, il est indispensable que les ressources soient prévisibles, que les PMA aient les moyens de prendre le relais et que la continuité et le caractère durable des activités de renforcement des capacités soient assurés. À cet égard, le Fonds d'affectation spéciale CNUCED-PMA reste un outil important pour lancer, concevoir et mettre en œuvre les activités de coopération technique et de renforcement des capacités. Il demeure néanmoins nécessaire d'en diversifier les sources de financement, car ces derniers temps seuls quelques donateurs y ont contribué.

-----